

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 3

Artikel: On n'y verra rien
Autor: J.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199851>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
 Grand-Gléne, 11, Lausanne.
 Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
 St-Imier, Delémont, Bière, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
 SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
 ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.
 Les abonnements débutent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
 Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
 Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



Notre
ALMANACH
 est expédié
FRANCO
 à toute personne
 qui
 nous envoie
50 CENTIMES
 en
 timbres-poste.

Bravo! les amis.

Voici ce qu'on nous écrit:

Vevey, le 13 janvier.

Mon cher Conteur,

Écoute et te réjouis:

Notre bonne petite ville possède depuis quelques jours un *Club patois* parfaitement organisé; il est pourvu d'un comité et entouré de l'approbation générale; donc, rien ne lui manque. Il travaille. Chaque semaine ses membres passent une bonne et longue soirée à s'entretenir dans le savoureux parler de nos pères. Et les sujets de conversation n'engendrent pas la mélancolie. On ne parle ni du rachat des chemins de fer, ni des massacres de Macédoine, ni du voyage de M. Chamberlain. C'est tout au plus si la princesse de Saxe,.... et encore, elle n'est pas assez vaudoise.

Bref, on parle patois, et voilà tout. Cela valait bien la peine, tu en conviendras, de fonder la modeste association qui compte au nombre de ses membres un municipal. Elle n'en est pas plus fière et se fera accueillante à tous ceux qui tiennent à conserver notre vieux patois, dont le bon écrivain Samuel Cornut disait récemment: « Il est commode, ample, franc, rude et souple à la fois. Il a l'air naïf, quand il est plein de finesses cachées. On le croit pauvre, il est comme la fée qui serre ses diamants dans des coquilles de noisettes. »
 Qu'ajouter à cette délicieuse image? Je termine en appelant ta bienveillance sur la jeune et aimable société.

« Écoute et te réjouis, » nous dit-on? Mais, certainement que nous nous réjouissons, et de tout cœur encore.

Il n'est, d'Avenches à Commugny et de Morcles à Provence, localité, si petite soit-elle, qui se puisse excuser de ne pas suivre le patriotique exemple que nous donnent nos amis de Vevey.

Lausanne eut jadis sa *Recafaïoule*, modeste réunion hebdomadaire, où se rencontraient Louis Favrat, L. Monnet, C.-C. Dénérèz, Louis Croisier, quand le hasard l'amenait dans la capitale, et combien d'autres encore dont les noms nous échappent. Il n'est point dit que le *Conteur*, qui, depuis plus de quarante ans, lutte

pour la conservation du patois, ne cherche à ressusciter la *Recafaïoule lausannoise*. En tout cas, ses sympathies sont acquises à toutes les *Recafaïoules* du canton de Vaud, de l'activité et des progrès desquelles il sera toujours heureux d'entretenir ses lecteurs.
 Et vive le patois!

Tout pour le guillon!

Une dame de Londres, femme d'un membre de la Chambre des lords, séjournait, l'été dernier, dans les environs de Montreux. Plus curieuse de connaître les particularités de chez nous que d'assister aux fêtes mondaines de la colonie étrangère, elle faisait de longues promenades à pied, visitant avec prédilection les hameaux qui ont encore conservé leur bon cachet d'autrefois. Un jour elle exprima le désir de pénétrer dans une cave, afin de se faire une idée de l'hospitalité du vigneron vaudois, dont on lui avait beaucoup parlé. On la conduisit dans le cellier d'un gros propriétaire qui avait, précisément à ce moment-là, la visite de quelques-uns de ses amis.

La manœuvre du guillon, la tournée des tonneaux, à commencer par le petit gris de la dernière récolte, pour finir par le bon vieux, les bouteilles poudreuses qu'on décachelette ensuite, pour le bouquet, l'unique petit verre dans lequel chacun boit, après l'amphitryon, et qu'on se passe de main en main, toujours dans le même ordre, tout cela amusa prodigieusement notre Anglaise. Et elle tint à montrer qu'elle était de force à se mesurer en cette joute vaudoise: elle fit honneur, tout comme les hommes, à toutes les rasades, sans battre le moins du monde la campagne. On est fille d'Albion ou on ne l'est pas, *my dear!*

Une chose seulement ennuyait un peu Milady. Ne sachant pas un mot de français, elle ne comprenait rien à la conversation. Cependant les mots de « à la vôtre! à la tienne! » qui revenaient à tout bout de champ, avaient fini par frapper son oreille. Que signifiaient-ils? La personne qui l'avait accompagnée lui en expliqua le sens. Alors, toute radieuse, chaque fois que le petit verre lui arrivait, elle l'élevait au-dessus de sa tête en articulant de son mieux: « A la vôtre! » Et tous de lui faire fête.

Enhardi par la belle humeur de l'invitée, un des hommes, plus facétieux que les autres, imagina de lui faire comprendre qu'en l'occurrence la formule de politesse la plus convenable était celle-ci: « Tout pour le guillon! » Chaque fois que son tour de boire arrivait, il s'écriait en regardant l'Anglaise: « Tout pour le guillon! » Et celle-ci de répondre avec empressement par les mêmes mots et de les répéter toutes les fois qu'une santé était portée; et l'on sait que le nombre de ces toasts de cave est légion!

A quelques jours de là, l'aimable dame quitta le beau pays de Montreux, ses jardins pleins de roses, ses villages pittoresques et ses bonnes caves. Une grande partie de la colonie anglaise, les gens de l'hôtel, des notabilités de

la commune, à laquelle elle avait donné une somme rondelette pour les pauvres, avaient tenu à l'accompagner à la gare. Elle trouva son coupé fleuri par les soins de ses amis.

Milady ne regagnait qu'à regret son pays de brumes. Les marques de sympathie qu'on lui témoignait de toutes parts l'avaient touchée profondément. Ses yeux étaient humides; par la portière, elle serrait silencieusement les mains qui se tendaient vers elle; aucune parole ne pouvait sortir de sa gorge oppressée. Pourtant, quand le train s'ébranla, elle se ressaisit un peu, ouvrit la bouche et, la voix pleine de larmes, s'écria à trois reprises, en agitant son mouchoir: « Tout pour le guillon!... Tout pour le guillon!... Tout pour le guillon!... »
 V. F.

Maufià-tè.

Un de nos campagnards mettait son fils en garde contre la manie de faire des procès:

« Deux avocats, vois-tu, c'est comme les deux lames d'une paire de ciseaux; elles croissent leurs tranchants et ce n'est jamais que ce qui est entre deux qui est mordu. »

Comment faire? Sur toute la longueur et des deux côtés d'une bande de carton, coller un ruban non interrompu, sans que ce ruban passe sur la tranche, soit épaisseur du carton.

Comme ceci: Présentez les deux extrémités de la bande de carton, en face l'une de l'autre, mais, préalablement, tournez d'un demi-tour l'une des extrémités de la bande. Dans cette position, vous aurez un circuit contourné et fermé, sur les deux côtés duquel vous pourrez coller le ruban sans passer sur la tranche.

On n'y verra rien.

Ils étaient partis trois,
 Pour chasser le chamois....

Deux étaient d'anciens pratiquants, rompus au métier et à qui étaient familiers tous les hasards et tous les risques de la périlleuse chasse. Le troisième faisait ses premières armes.

L'expédition fut des plus heureuses. Le soir, ils étaient six: trois chasseurs et trois chamois. Chacun le sien.

— Maintenant, les amis, c'est pas tout que ça, fait l'un, lorsqu'ils rentreront en domaine de lois et de gendarmes, on ne peut pas descendre ces trois bêtes en ville. Nous sommes en contravention. Le chamois d'Albert n'avait pas encore le droit de se faire tuer; c'est un tout jeune. Regardez seulement ces semblants de cornes.

— Rien de plus simple, dit Frédéric, nous allons prendre un verre chez le père V... et on lui demandera de cacher la bête jusqu'à demain.

— Ah! non, pas ça, proteste Albert. Rentrer en ville avec deux chamois seulement? Ja-

mais. Personne ne voudra croire que j'ai aussi tué le mien.

— Eh bien, entrons toujours; on verra ce qu'on veut faire.

Dans le cabaret, personne. Quelle chance!
— Holà! père V^{...}, un demi, et vite... Apportez-en deux tout de suite.

— Voilà!... voilà!... Ah! c'est vous! Bonsoi!... Diable!... trois chamois!... Belle chasse!...

— Allez donc vite, on n'y tient plus de soif.

— On y va!... on y va!... Trois!... Diable!... Belle chasse!

Quand le premier demi-litre fut vidé et le second en bonne voie:

— Dites donc, père V^{...}, comment pourrait-on faire? Y a une de ces bestioles qui n'avait pas encore communié. On ne voudrait pourtant pas se faire pincer.

— Diable! c'est pardine vrai! Y n'a que des rabotons de cornes... Ma foi, c'est que, vous savez, ça ne pousse pas comme ça, du jour au lendemain, comme sur certaines têtes....

— Allons, voyons, n'y aurait-il pas un truc pour le descendre quand même en ville?

Un silence se fit. Les quatre hommes étaient songeurs.

— On pourrait peut-être y en ajuster, des cornes, à ce cabri? J'en ai justement deux ou trois paires. On n'y verra rien. Passez voi à la cuisine.

La petite cuisine du chalet prit un moment l'aspect d'une salle d'opération, à l'hôpital, un jour d'autopsie.

Sur la table, la victime, étendue. Le père V^{...}, en bras de chemise, lui tenait les jambes de derrière; Albert, les jambes de devant, afin de bien maintenir le corps dans la même position. Chargés de la partie délicate de l'opération, Frédéric et son frère, avec de la poix et de la ficelle, paraient le jeune chamois d'une paire de cornes magnifique. Les années n'eussent pas fait mieux.

Il fallait être fin pour découvrir la supercherie.

Pendant ce temps, quelques consommateurs étaient entrés dans le cabaret. Ils frappaient en vain sur la table pour se faire servir. Le père V^{...} ne pouvait quitter son poste.

— On y va, on y va, que diable! criait-il chaque fois.

Un consommateur impatient vint frapper à la porte de la cuisine.

— N'entrez pas! cria le cabaretier.

— Qu'y a-t-il, père V^{...}?

— N'entrez pas, que je vous dis, je change de chemise, là!

— Ah! ce n'est que ça. Je croyais pardi que c'était le jour où vous mettez l'eau dans votre vin.

— Fais pas tant le malin, Daniet, c'est ta femme qui la met, l'eau, dans ton vin, à toi.

L'opération était terminée.

Pour prévenir tout soupçon, les chasseurs sortirent de la cuisine par une porte de derrière et, par la porte de devant, rentrèrent dans le cabaret.

Ils déposèrent leur butin sur une table et commandèrent un litre.

Au même moment, rentrait le gendarme, qui revenait d'une tournée dans la montagne.

— Hé, gendarme, vous prenez un verre avec nous? dit un des chasseurs.

— Volontiers, Messieurs, je vous remercie. Vous avez fait bien belle chasse, à ce que je vois.

— Oui, ça n'a pas trop mal marché.

— C'est étonnant, fit tout à coup un consommateur, qui depuis un moment examinait les

chamois, on dirait que c'est le plus jeune, le plus petiot, qui a les plus grandes cornes.

— Patifou! répliqua un des chasseurs, tu n'y connais rien. Le plus jeune! voilà une idée. Ne vois-tu pas que c'est un vieux chamois qui a souffert de la faim pendant l'hiver. Il est tout reitreint. Quoi! c'est un ragot!

(Authentique.)

J. M.

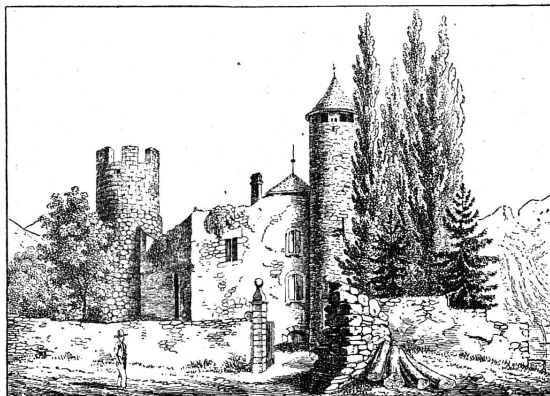
Dis, papa?...

— Dis, papa, qu'est-ce que c'est qu'un enfant posthume? demandait, l'autre jour, une fillette.

— Un enfant posthume?... répond le père, se grattant le front, un enfant posthume?... eh bien, ma fille, c'est un enfant né après la mort de ses parents.

La Tour de Peilz.

Lecliché ci-dessous, que veut bien nous prêter un ami du *Conteur*, est la reproduction d'un ancien dessin représentant la *Tour de Peilz*. L'aspect de ces lieux a bien changé dès lors. N'étaient les deux vieilles tours, on aurait quelque peine à reconnaître, dans ce dessin, la gracieuse petite ville qu'est aujourd'hui l'antique cité fondée, en 1239, par Pierre de



Savoie, dans le désir, paraît-il, d'attirer sous sa juridiction les habitants de Vevey. Et pour mieux assurer le succès de son plan, il accorda de grands privilèges à la Tour-de-Peilz.

« Il fit aux bourgeois, dit Vullieimin, le don de bois et de pâturages considérables au-dessus des embouchures du Rhône. Chaque année encore, quand arrive la chaude saison, l'on voit une flotille d'une trentaine de bateaux, plusieurs portant deux voiles, partir, le matin, du port de La Tour, se répandre sur le lac et se diriger vers la rive valaisanne; ils en reviennent, le soir, chargés de bois, de blé, d'herbe et d'un foin de marais (le *flat*) que l'on emploie pour la litière du bétail.*

» Pierre de Savoie entoura la ville d'un rempart et construisit sur la rive un château qui ne subsiste plus qu'en partie. La grande tour carrée, qui servait de citadelle, a été démantelée en 1747; il n'en reste que deux tours rondes liées par un corps de logis.

» L'église de La Tour était sous le vocable de saint Théodule, dont la statue vermoulue est encore conservée dans les archives de la commune. »

Onna pouetta bite.

Lai ya quoqué annaies que restève découté lo bou de la vela on rudo còo, on to du, on vè-retablo homo de tépa, — quemeint le dian per lé d'amont, — que n'avai poare dé rein,

* Nous ignorons si cet usage existe encore. Il serait intéressant de le savoir.

rappé que l'étai artilleu. L'avai bin dau mondo à l'hotto, onna fenna et cinq fellies, totes pe crouées lé zounes que lé zautres. Vo poede craire se noutron artilleu veyessa dau païs avoué toté elliau fémallés.

Quemeint n'en poave pequa fère façon, se decidà on dzo d'inspecchon d'allà trovà Silas, lo dompteu dé Cosy, que veindai justamein sa ménagerie.

L'ai marchanda on tigre dau Sénégal po gardà se fellies et, quemeint l'amève bin lé bites sovadzos, on ouistiti po lai aidyi à couilli lé cerisés ein tsautein.

Du Cosy decheint à Lutry à l'inspecchon. Vo sedè que ci dzo l'ire la moûda d'ein preindre onna grulàe — ora n'ein fau pequa parlà, on l'a bin vu po lo 103!

A la tombaie de la né l'arrevà tsi li on boquet einmourdzi et l'invita ion de sé vesins po bère on verro à la cava.

Fasà on pou d'oura sta né et ein ovresseint la porta ye vi, su lo trabilia, budzi oquie que resseimbliaive à onna villhe pi de tchivre entortollia, avoué dai pâ dé mé d'on pi dé grands.

Ein vайessein cein noutron artilleu l'a zu onna poare dé la metsance. Ye quemeince à boela au séco: « Marienne, vin vito, apporta mé la trein; lai ya onna tota pouetta bite iquie su ci trabilia. »

Marienne, qu'étai pè vè l'hotto avoué sé fellies, l'arrevà avoué onna trein et lé fellies avoué on fochau, onna tsetta, onna fau, on chaton et on dordon.

L'artilleu eimpougné la trein, l'ai va dé radze et rau! ye fot on par d'épelluâies su ellia pourra bite. Vo ara falliu vère quinn'émelluâie et elliau dzeins qu'étant découâ quemeint l'étant ar-reindzi, car ellia pouetta bite n'étai rein qu'on villho séré qu'avai étâ aublia su lo trabilia du on par d'ans!

DJAN-DANIEU.

Où est le Brun?

Le 1^{er} janvier, un propriétaire des environs de Lausanne ayant fait en famille un copieux dîner, dit aux siens: « Maintenant, je m'en vais passer l'après-midi en ville; il faut bien serrer aussi la main aux amis. »

Il attelle le Brun au cabriolet et, trotte pour la capitale.

Le 1^{er} janvier, après tout, ce n'est qu'une fois par année. En pareil jour, il fait si bon partager un verre avec les vieux amis. Qui sait si on se retrouvera au prochain nouvel-an?

Mais, à ce dangereux partage, on a souvent plus que sa part.

— Allons, Marc, encore un; un seul, et puis n, i, ni, fini.

— Va pour un, mais, c'est tout.

— Comment! on veut déjà se quitter? C'est du joli; pour un nouvel-an! Pas question. On descend au Casino; y a justement bal masqué. Oh! bien sûr qu'on veut pas danser; c'est seulement pour voir les masques, pour rigoler un moment.

— D'accord, mais c'est que j'ai remisé ma cariole à l'hôtel de France.

— Eh, quoi? On veut assez reveni la chercher. Voyons, via pour le Casino.

Le lendemain matin, le propriétaire des environs fait, comme de coutume, sa tournée de maison; la grange, la remise, l'écurie, tout passe sous l'œil du maître:

— Jean!

— Mossieu?

— Dites-moi, le Brun n'est pas à l'écurie?... Et le cabriolet, où est-il?

— Eh bien, justement, je sais pas où y sont. Y m'è semble que mossieu les avait hier avec lui pou aller à Lausanne.